

septembre 2023

Carnets d'urbaniste

de Oise-les-Vallées

La Rochelle : port ou gare d'attache ?

RETOUR SUR LE VOYAGE D'ÉTUDES À LA DÉCOUVERTE
DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL ROCHELAIS
ET DE SA PASSERELLE FERROVIAIRE
RÉALISÉ PAR L'AGENCE D'URBANISME LE 12 JUIN 2023

Selon le rapport du GIEC (groupement d'experts internationaux sur le climat), pour limiter à 1,5°C le réchauffement du climat, il faudrait atteindre la neutralité carbone en 2050.



Pour y parvenir, la décarbonisation des déplacements en facilitant, notamment, la pratique de la mobilité active est un des leviers qui fait aujourd'hui l'unanimité. Pionnière en la matière depuis les années 1970, La Rochelle expérimente et innove ce qui préfigure les déplacements de demain. Dernière pierre à l'édifice de toutes ces politiques, le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare SNCF La Rochelle-Ville permet de relier entre eux les modes de déplacements alternatifs à la voiture. Il s'accompagne en outre d'une passerelle ferroviaire participant à la reconfiguration du quartier gare et des quartiers périphériques. Inauguré à l'automne 2022, ce PEM contribue à offrir une alternative à l'usage du véhicule individuel.

Alors que dans le département de l'Oise, des dispositifs similaires sont à l'étude autour des gares de Creil et de Compiègne, l'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées a proposé aux élus et techniciens isariens de se rendre sur place pour échanger avec les acteurs locaux. Cette visite a été l'occasion de recueillir des idées et bonnes pratiques pouvant alimenter les réflexions en cours dans le cadre des projets « quartier gare » du territoire, pour lesquels l'arrivée de la liaison Roissy-Picardie ne sera pas sans impact sur la prise en compte des déplacements au sein d'un environnement urbain dense.

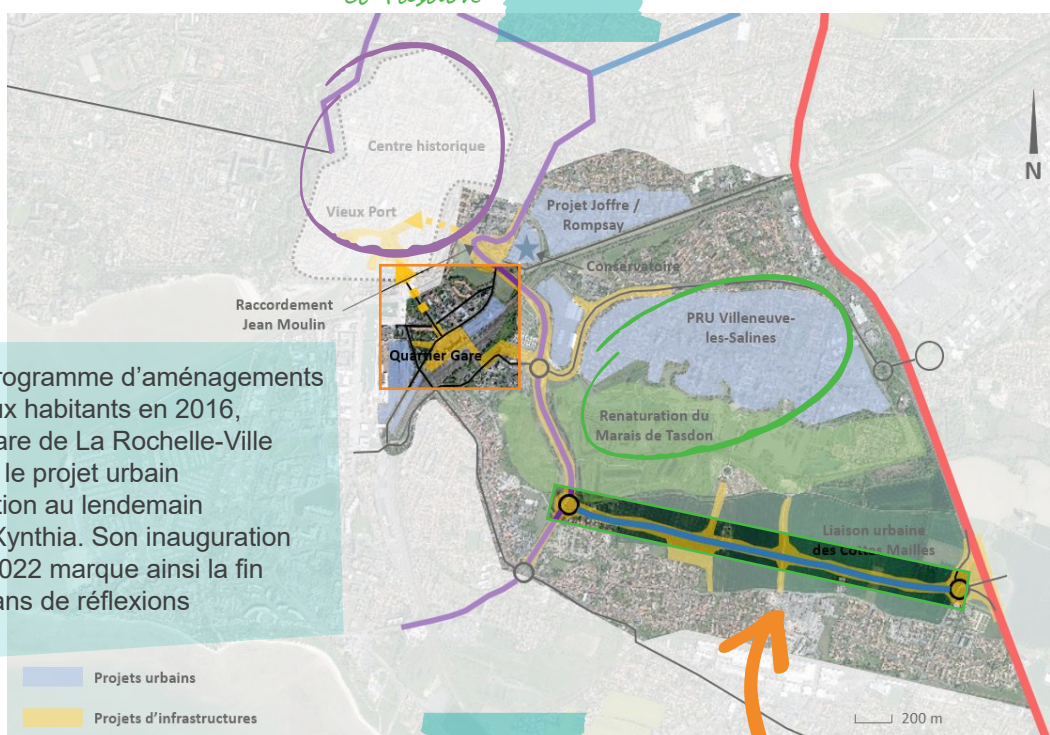
Nous remercions les élus et les services de la ville de La Rochelle et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, pour nous avoir guidés dans la visite du quartier gare et pour avoir répondu à nos nombreuses questions avec passion.



Le PEM de la gare de La Rochelle-Ville, partie intégrante du projet de territoire rochelais

Atteindre la neutralité carbone en 2040, tel est le projet rochelais, auquel la mise en place d'un PEM ne peut que contribuer dans la mesure où son objectif premier est de privilégier les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Le PEM, trait d'union entre le centre historique d'un côté et une nouvelle liaison urbaine et les quartiers de Villeneuve-les-Salines et Tasdon



Même si son programme d'aménagements est présenté aux habitants en 2016, le PEM de la gare de La Rochelle-Ville est inscrit dans le projet urbain de l'agglomération au lendemain de la tempête Xynthia. Son inauguration en novembre 2022 marque ainsi la fin de près de 10 ans de réflexions et de travaux.

Liaison urbaine des Cottes Mailles ou nouvelle entrée de ville de 2 km dont l'objectif est de désengorger le trafic routier des entrées nord à La Rochelle

Superficie / périmètre
4,5 hectares

Pilotage

Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA La Rochelle)

Maitrise d'ouvrage

Ville de La Rochelle (*voirie*)
SNCF Réseau
SNCF Gares et Connexions (*gestion des parkings*)

Coût du projet

38 M€

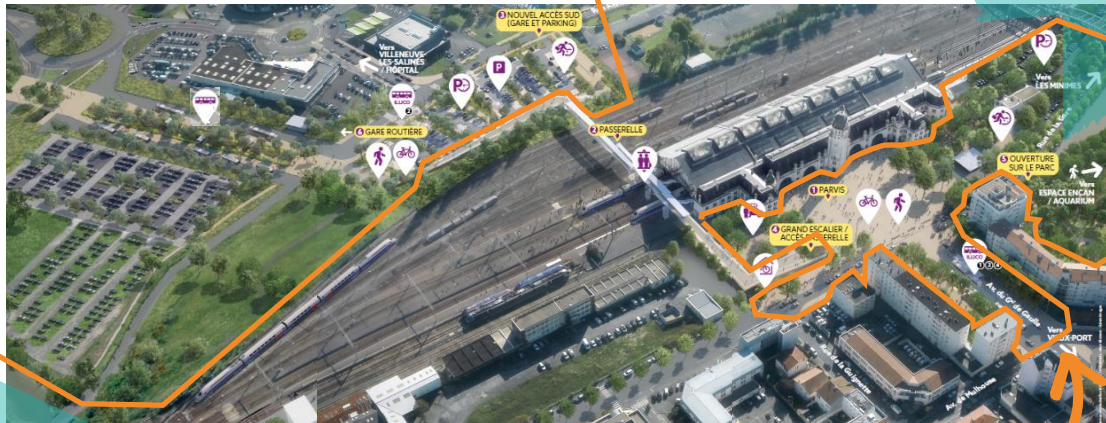
8 financeurs

CdA La Rochelle : 7,1M€
Ville de La Rochelle : 5M€
Département Charente-Maritime : 2,7M€
Région Nouvelle Aquitaine : 6,6M€
État : 5,4M€
Europe : 5M€
SNCF Gares et Connexions : 4,8M€
SNCF Réseau : 1,5M€



Le PEM est une contribution au projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », dans lequel le territoire est engagé depuis 2019. Pour en savoir plus sur les autres actions du consortium (association de la CdA, la Ville, l'Université, le Port de commerce et Atlantech) pilotant ce projet, consultez www.larochelle-zero carbone.fr

Aménagements Pôle sud de la gare La Rochelle-Ville : favoriser la desserte en voiture pour désengorger le centre-ville



© Ateliers Lions associés – Marc Mimram – Golem images

Aménagements Pôle nord de la gare La Rochelle-Ville : favoriser les modes actifs

Maîtrise d'oeuvre espaces publics & passerelle :

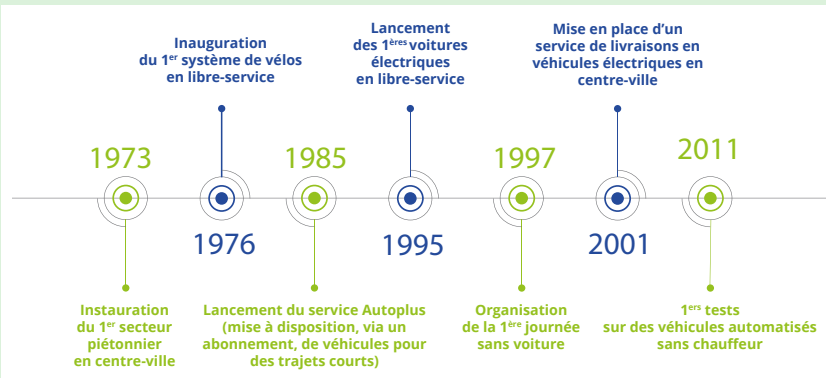
Ateliers Lion Associés
Marc Mimram, Architecture & ingénierie

- Fluidifier la circulation aux abords nord de la gare
- Encourager le report modal vers les modes de transports alternatifs
- Créer une continuité piétonne entre le nouveau quartier Tasdon et le centre-ville via une passerelle

Calendrier de la concertation

- 2016** : présentation du programme d'aménagements aux habitants ; prise en compte des attentes pour l'élaboration de scénarios.
- Été 2017** : présentation du projet, des hypothèses de plan de circulation et des lignes de bus ; organisation d'ateliers de concertation. 583 personnes rencontrées, 1 033 contributions dont 695 collectives.
- Fin 2017 / début 2018** : restitution des phases précédentes et présentation des orientations affinées du projet ; discussions autour de l'aménagement du parvis.
- Printemps 2018** : finalisation et adoption du bilan de la concertation. Plus de 1 000 idées recueillies tout au long de la consultation.
- Été 2019** : enquête publique.

En figurant 5^e ville de France au palmarès 2023 de l'association Villes et villages où il fait bon vivre, La Rochelle tire sans aucun doute parti des politiques mises en œuvre au sein de son territoire depuis les années 1970 faisant d'elle un véritable laboratoire de la mobilité. Retour ci-dessous sur quelques unes de ces expérimentations phares.



in La Rochelle élabore un modèle de territoire zéro carbone. Dossier de presse. - juillet 2019

Calendrier des travaux

- Été 2020 -> printemps 2022** réalisation de la passerelle, aménagement du parvis et des espaces publics.
- A partir de l'été 2020** travaux de patrimoine du bâtiment de la gare
- Automne 2020 -> décembre 2021** rehaussement des quais et mise en accessibilité (travaux réalisés par SNCF)
- Début 2021 -> printemps 2022** création de la gare routière côté pôle sud
- Novembre 2022** mise en service complète du pôle d'échanges multimodal

Le PEM de la gare SNCF La Rochelle-Ville :
un lieu d'échanges entre différents modes de transport

● Gare SNCF
La Rochelle-Ville =
10 000 voyageurs/jour

« Un pôle d'échanges est un lieu aménagé de manière à améliorer l'intermodalité. »

En réponse à cette définition du Cerema, le PEM de la gare de La Rochelle-Ville offre à tout voyageur la possibilité d'avoir accès à plusieurs modes de transport pour effectuer ses déplacements.

Pour prendre en compte ces différents modes de transport, le nouvel aménagement suscité par la mise en place du PEM a pris soin de répondre à la question du stationnement **A** à celle de l'offre en transports en commun, **B** tout en intégrant les enjeux de la **mobilité active**.

Plan
du Pôle
d'Echanges
Multimodal
de la gare
de La Rochelle



- Environ **77 000 habitants** à La Rochelle*
- Agglomération de La Rochelle = environ **176 000 habitants***
- Agglomération de La Rochelle = **28 communes**

6 gares SNCF desservent aujourd'hui l'agglomération de La Rochelle :
La Rochelle-Ville (gare TGV & TER),
La Rochelle-Porte Dauphine (gare TER),
Angoulins-sur-Mer,
Aytré-Plage,
Châtelailon-Plage,
La Jarrie.

* Source : Insee. - Recensement de la population 2020.

A La gestion du stationnement dans le cadre du PEM de La Rochelle-Ville

Quelque soit le mode de transport, le stationnement a été réfléchi à la fois au sud et au nord de la gare.



- Près de **1 000** places pour les automobiles
- **2** vélo-parcs sécurisés pour les vélos
- **3** secteurs d'arceaux pour les vélos

3 possibilités pour stationner son automobile :

- 1 parking relais au sud
- 2 3 parkings payants (2 au nord + 1 au sud)
- 3 1 dépose-minute au nord

Les 3 parkings payants offrent la possibilité aux automobilistes de bénéficier de stationnement gratuit pour une durée limitée entre 15 et 20 minutes

Parking Relais d'environ 400 places dont l'usage devrait évoluer en « parking de proximité » dans la mesure où la localisation de ce PR est jugé trop proche de la gare et du centre-ville par les autorités.

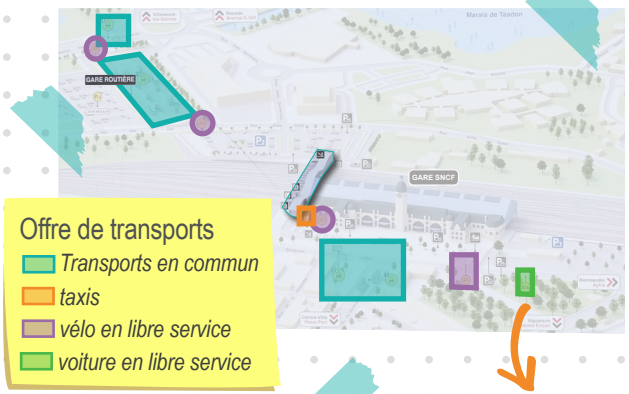


Parking provisoire mis en place pendant les travaux. Ce foncier d'environ 3 hectares appartenant à la SNCF sera mobilisé à terme pour un projet immobilier (logements et activités).

Au regard des usages de ce dépose-minute privilégiant le garage en marche arrière et en épi, une réflexion est en cours pour mettre en place une nouvelle disposition afin d'améliorer la fluidité du trafic dans cet espace.

B L'offre de transport proposée dans le cadre du PEM de La Rochelle-Ville

Outre l'offre en transport ferroviaire, le PEM de La Rochelle-Ville propose aux usagers un accès diversifié aux transports où les modes actifs, en particulier le vélo sont mis à l'honneur.



Le réseau de bus rochelais comprend 19 lignes. Sur les 10 passant par le PEM, 4 lignes sont à haute fréquence (toutes les 10 minutes) et desservent l'agglomération du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

Outre l'accès au réseau de bus urbain, le PEM a été pensé pour donner accès via une passerelle à la gare routière située au sud. Cette dernière est desservie notamment par les bus scolaires et les lignes régionales.



Gare routière comprenant 14 quais et située à 450 m de la gare SNCF via une passerelle soit 4 minutes à pied.



45 véhicules en libre-service et 20 stations composent l'offre Yélobobile de l'agglomération



230 km d'aménagements cyclables sur l'ensemble de l'agglomération

cheminement cyclable

Gare routière

Contrairement à la partie nord dont l'aménagement est « apaisé » (parvis + zones de rencontres), la partie sud du PEM, où se situe la gare routière, a été conçue pour accueillir et gérer, entre autres, les flux des véhicules motorisés. A proximité, des activités économiques sont en place, mais devraient être délocalisées pour laisser place à un nouvel hôpital. A cette occasion, un parking silo de 1 500 places devrait voir le jour.



Le parvis nord dispose d'une « boucle taxi » pouvant accueillir jusqu'à 20 véhicules. Sa localisation à proximité immédiate de la passerelle a été choisie pour rendre cet endroit moins anxiogène.



Loueur de vélo présent sur le parvis aux côtés des vélos en libre service



Sur l'agglomération, la flotte de vélos en libre service représente environ 1 500 unités constituées à la fois de vélos et de vélos à assistance électrique.

Agglomération pionnière dans la mise à disposition des usagers de vélos en libre-service, La Rochelle ne pouvait pas ne pas intégrer ce service dans l'aménagement de son PEM.

Ainsi le PEM propose 4 stations réparties sur les 2 pôles (nord et sud).

Chaque jour 40 000 déplacements sont effectués à vélo sur l'Agglomération.*

Borne de prêt alimentée par des panneaux solaires



L'agglomération rochelaise dispose d'un réseau de transport multimodal aussi appelé le réseau Yélo.

Il regroupe tous les modes de déplacements de l'agglomération.

L'objectif est de permettre – que l'on soit usager régulier ou occasionnel – de passer d'un mode de transport à un autre sans perdre de temps ou de choisir près de chez soi le moyen de déplacement le plus adapté.

Pour ce faire, tous les modes de déplacements du réseau Yélo sont accessibles avec une seule et même carte, la carte Yélo.



Le réseau Yélo s'inscrit aussi dans le concept de « Mobility as a Service » (MaaS), venu de Finlande et aussi appelé « Mobilité Servicielle ». Ainsi une même plateforme numérique permet à un utilisateur de planifier, réserver et payer un trajet intermodal. Ainsi, pour l'agglomération rochelaise, l'application Yélo couplée à l'application Modalis donne accès à un calculateur d'itinéraire multimodal ; aux fiches horaires des transports en commun ; à une info trafic en temps réel concernant le réseau de bus et de bateaux ; aux plans du réseau de transport en commun et à celui des pistes cyclables ; à une cartographie interactive indiquant les arrêts de bus, les gares SNCF, les Parcs Relais, les stations de vélo en libre-service, les stationnements « vélo parc », les stations d'autopartage et les points de vente de titre de transports ; à l'achat des titres de transport en ligne .

En savoir plus sur les Maas en France : smart-city.cerema.fr/maas



Fin 2023, la carte Yélo pourra être utilisée comme titre de transport dans les TER desservant les 6 gares de l'agglomération rochelaise.

* Source : Enquête ménage, 2011

Le parvis nord du PEM de la gare de La Rochelle-Ville : du tout automobile à la création d'un écrin

* Propos tenus par Jean-François Fountaine, Président de la Communauté d'agglomération, Maire de La Rochelle en juillet 2021 dans une vidéo relatant les travaux du PEM

« Rendre à cette gare sa perspective magnifique [...] La mettre dans un écrin. »* tel a été le parti pris des architectes ayant pensé le parvis nord du PEM.



vers 1930

©Archives municipales La Rochelle - 5F12370



vers 2010

© Archives Dominique Jullian



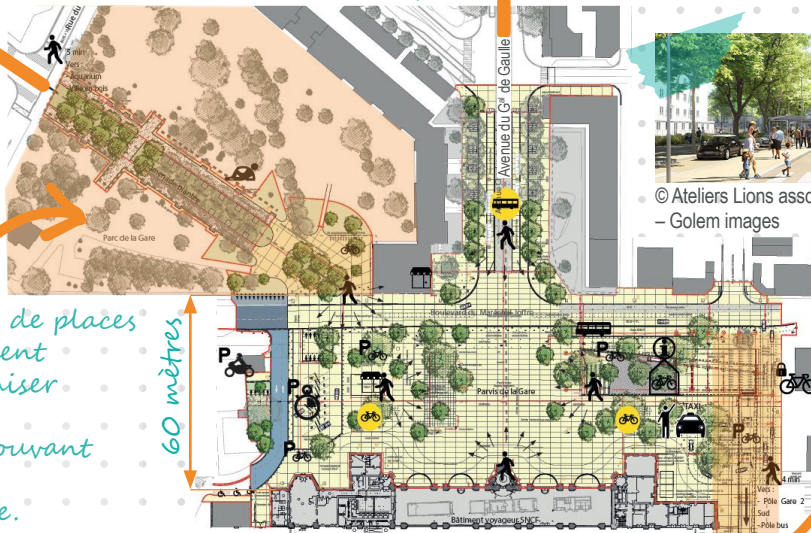
en 2023

« La place de la voiture va rester, mais à sa juste place. »*

vers aquarium
et centre des congrès
(5 min à pied)

vers centre-ville
& vieux port

Parc de la gare réaménagé à l'occasion du PEM entraînant la suppression de places de stationnement afin de minimiser le sentiment d'insécurité pouvant être ressenti dans cet espace.



© Ateliers Lions associés – Marc Mimram – Golem images

vie vers la gare
et la zone
de rencontre
depuis l'avenue
du G^e de Gaulle

Passerelle



Espace ouvert répondant à :

- la nécessité de garder une vue dégagée vers le bâtiment classé aux monuments historiques,
- la volonté d'avoir un espace vivable pour faciliter les flux de circulation des modes actifs et la tenue d'animations grand public



Vue sur la boucle taxis et le parvis nord depuis la passerelle

- Coulage des bétons sur 18 cm d'épaisseur pour permettre la circulation de véhicules en cas de besoin
- Gestion des eaux pluviales par des caniveaux calibrés pour des pluies Q100



© Pierre Meunier - CdA La Rochelle



© Ateliers Lion – FC Urban Designer



© Ateliers Lion – FC Urban Designer

Fontaine ludique et scénographique

Bien que le traitement paysager du parvis ait été pensé pour apporter des éléments de fraîcheur (plantation de dizaines d'arbres + mise en place d'une fontaine), il n'en reste pas moins que pour beaucoup le caractère minéral du parvis prédomine.

Parvis dont le foncier appartient majoritairement à la SNCF mais dont la gestion est partagée.

Comme clin d'œil à l'Histoire, l'inauguration officielle du PEM de la gare SNCF de La Rochelle-Ville a eu lieu le 19 novembre 2022, soit 100 ans après celle du bâtiment accueillant les voyageurs surmonté par un campanile de 45 m. Pour accompagner cet événement ont été organisées des animations pendant 5 jours durant avec en point d'orgue un son et lumière donné tous les soirs sur la façade du bâtiment.



Par ailleurs, la place Pierre Sépard (parvis nord) a accueilli une exposition de photographies issues des Archives municipales présentant des clichés de la gare à travers le temps. Mis en place sur des supports temporaires, ces panneaux font encore la joie des voyageurs de passage en 2023.



Le PEM de la gare de La Rochelle-Ville ou l'occasion saisie de mettre en place une passerelle ferroviaire

Imaginée comme trait d'union entre le nord et le sud de la gare de La Rochelle-Ville, la passerelle Joséphine Baker s'inscrit dans une vision d'ensemble, pensée pour faciliter l'articulation et la circulation entre les espaces.

Perspective depuis la rampe située au sud de la gare



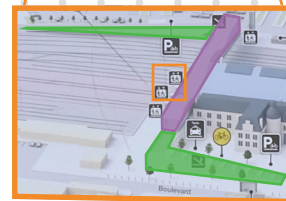
© Ateliers Lions associés – Marc Mimram – Golem images

vers marais Tasdon et nouveaux quartiers
vers Rocade



vers centre-ville & vieux port

vers aquarium et centre des congrès



■ + ■ = 350 mètres
■ = 120 mètres

4 ascenseurs dont 2 qui desservent les quais

Passerelle dont la structure métallique a été préfabriquée à Venise, puis démontée pour le transport et assemblée sur place

Ondulations rappelant les vagues de la mer et amenant un élément de douceur à côté du bâtiment rectangulaire de la gare

Tablier de moins d'un mètre d'épaisseur donnant l'impression d'un ouvrage aux formes aériennes et légères



Choix des couleurs et des matériaux utilisés par le bâtiment de la gare

Vue de la rampe d'accès nord vers le parvis de la gare depuis la passerelle



Futur emplacement de la maison du vélo, sous la rampe d'accès nord de la passerelle qui devrait accueillir un local sécurisé pour vélos



Dégagement imaginé comme une petite placette pour rompre la monotonie liée à la longueur de la passerelle. Ainsi, chaque passant peut à la fois admirer les voies de chemin de fer et la vue ouverte sur le marais de Tasdon et les nouveaux quartiers.

Revêtement en résine

Afin de relier le pôle sud du PEM à la gare SNCF, il a été fait le choix de mettre en place une passerelle au-dessus des voies plutôt que de prolonger le tunnel souterrain existant. En effet, cette prolongation aurait entraîné des coûts importants liés notamment à des problèmes techniques en rapport avec la présence d'une nappe souterraine. Par ailleurs, un long tunnel risquait d'être perçu comme anxiogène alors qu'une passerelle ouverte sur la ville offre d'autres perspectives.



© Ateliers Lions associés – Marc Mimram – Golem images



Vue de la rampe d'accès sud

Si le choix du voyage d'études organisé par Oise-les-Vallées s'est porté sur La Rochelle, en matière de passerelle ferroviaire ou de simple passerelle au-dessus des voies, le choix aurait pu aussi se porter sur d'autres communes du Grand Ouest, qui se sont lancées ces dernières années dans de telle infrastructure. Citons par exemple Angoulême (16) en 2019, Poitiers (86) en 2014, ou encore Périgueux (24) en cours.



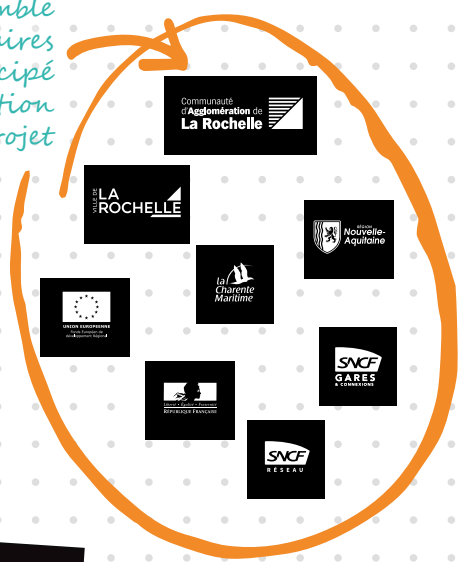
Les deux rampes d'accès à la passerelle sont en pente douce pour faciliter l'accès en vélo et au piéton.



LA ROCHELLE GARE

Avant même que le PEM de la gare SNCF de La Rochelle-Ville ne soit inauguré le 19 novembre 2022, les habitants de la communauté d'agglomération avaient pu avoir connaissance du projet et suivre l'état d'avancement des travaux débutés durant l'été 2020 grâce à des actions de communication mises en place par les parties prenantes.

Ensemble des partenaires ayant participé à la communication du projet



5 numéros d'une lettre d'information ont été diffusés d'octobre 2020 à juillet 2022.

Exemple de reportage vidéo produit et diffusé sur internet et les réseaux sociaux expliquant au plus grand nombre les tenants et aboutissants du projet



Affiche de l'exposition itinérante ayant eu lieu dans les communes de l'agglomération pour présenter le projet aux habitants et communiquer les dispositifs mis en place pendant les travaux



Exemple de panneau disséminé sur le parvis en cours de transformation pour accompagner les changements et prévenir les usagers



Pour aller plus loin...
www.agglo-larochele.fr www.larochele.fr



Directrice de la publication :
 Pascale POUPINOT
 Rédaction :
 Virginie MORIN-MAUBOUSSIN
 Conception - Réalisation :
 Virginie MORIN-MAUBOUSSIN
 crédit photos (hors crédit spécifique) :
 ©Oise-les-Vallées